



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votation fédérale du 24 novembre 2013 Analyse des résultats

Initiative 1 :12

Le rejet de cette initiative est un soulagement pour les entreprises de notre pays. Si seule une infime minorité d'entre elles était directement concernée et aurait dû revoir ses pratiques en matière de salaires, d'embauche ou de localisation, toutes auraient été touchées par l'ingérence de l'Etat dans leur fonctionnement. La réglementation accrue engendrée par l'initiative aurait également constitué une menace pour l'attractivité de notre pays, préjudiciable à l'ensemble de l'économie. La diminution des hauts salaires, voire leur exode de Suisse dans certains cas, aurait eu un impact direct et négatif sur les finances des collectivités publiques et des assurances sociales. Tout le monde aurait été perdant, entreprises, salariés, contribuables et assurés.

Si ce résultat est réjouissant, notre Fédération reste toutefois inquiète pour l'avenir. Plusieurs initiatives seront soumises au verdict des citoyens ces prochains mois. Que ce soit l'instauration d'un salaire minimum, une imposition des successions confiscatoire ou encore une politique migratoire basée sur le repli, nombre d'objets mettent en péril les conditions cadre qui ont assuré la prospérité, la stabilité et l'équilibre de notre pays. Notre Fédération s'engagera au côté des entreprises pour combattre ces projets et leur permettre de continuer à créer de l'emploi et de la croissance, dans un environnement axé sur l'ouverture.

Vignette autoroutière

La vignette autoroutière restera à 40 francs, montant inchangé depuis bientôt deux décennies.

Notre Fédération regrette ce résultat. L'augmentation, certes impressionnante en pourcentage, demeurerait acceptable, dans la mesure où le montant restait fort raisonnable pour permettre l'utilisation des autoroutes suisses durant toute une année. Elle aurait permis une mise à jour du réseau national autoroutier dont la conception date de 1960, en transférant dans ce dernier quelque 400 km de routes principales. Le projet intégrait également dans le schéma directeur autoroutier suisse des réalisations indispensables au fonctionnement du trafic dans la région lémanique, soit le contournement autoroutier de Morges. Enfin, le projet constituait un pas important vers la transparence des flux financiers dans le secteur des transports, selon le principe du financement par l'utilisateur.



La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle défend les intérêts de 75 associations professionnelles et de 26'000 entreprises membres, dont 9'000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (entreprises multinationales, finance, artisanat, industrie, services, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Nicolas Brunschwig, président – 079 626 81 20 – nicolas.brunschwig@fer-dg.ch

Blaise Matthey, directeur général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Stéphanie Ruegsegger, directrice du département de politique générale – 079 203 20 34 –
stephanie.ruegsegger@fer-ge.ch

Yannic Forney, chargé de projets département de politique générale – 079 176 85 92 – yannic.forney@fer-ge.ch